



.Bourniquel, d'un rocher à l'autre...

Le lien de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Borne

Mars 2017, numéro 2

Editorial

Un peu en retard !

Meilleurs vœux !

Que cette année apporte à tous les Bourniquels de notre association beaucoup de bonheur, la réalisation et la réussite de leurs projets, la joie parmi leur entourage...

Et, pour l'Association : encore des projets et des réalisations à la hauteur des espérances de chacun d'entre eux, de nombreux bons moments partagés.

Enfin, longue vie à notre « Lien » qui voit son deuxième numéro paraître. Au sommaire, les réalisations de 2012 et un interview : Robert MARION a participé à l'installation de la ligne électrique.

Exemplaire gratuit imprimé par nos soins.

Directeur de la publication : J-L Cellier
Rédaction : Chantal - Photos, articles :
Thierry, Michel.

Siège social : Association de sauvegarde
du patrimoine bourniquel, Mairie, 07590
BORNE

Bulletin d'adhésion :
<http://labourniquelle.fr/adhesion.htm>

Encore des projets et les premières réalisations

Fin 2011

A l'automne, les premières croix sont mises en place : à la Crouzette, au Coulet près de la tour, à la Croix de Borne, près de Mas de Truc puis.

Deux autres à prévoir ?



2012

En janvier, une réunion rassemble les représentants de la municipalité, de la paroisse, de l'association, le responsable de l'art sacré de l'évêché, et un architecte : il s'agit de définir les travaux au sein de l'église. Outre les remises en état déjà évoquées (électricité, peintures), il est prévu la réalisation d'un petit autel en marbre de carrare et d'un ambon. La chaire, le confessionnal seront décapés, réparés.

Début mai, le portail en ferronnerie, permettant d'aérer l'église tout en protégeant son entrée, est posé. Il a été fabriqué par l'entreprise Izo de Jaujac ; des membres de l'association l'ont installé afin de limiter les coûts de pose. La municipalité a pris en charge son financement.

L'autel et l'ambon sont également installés en ce début d'année par un bénévole extérieur à l'association mais attaché à la région. Leur financement est pris en charge par l'association. Le marchepied en bois qui entourait le maître autel est déposé. Au

D'autres associations sur la commune

Dans le premier numéro, deux associations de Borne ont été citées, mais il en existe trois autres. Il convient de réparer cet oubli.

Il s'agit de l'association de « Sauvegarde de la Chapelle du Bez » qui compte environ dix adhérents, de l'association pour la sauvegarde de l'Abbaye des Chambons» (ASAC), une autre petite dizaine d'adhérents et du « Vélo club du Tanargue»

Qué de Naou ?

Arrivée au village d'un nouvel habitant à demeure : Thibaud L. Il travaille pour André GLEYZE, commerçant d'animaux.

Dernière minute

Réunion du bureau du 18 février : les dates suivantes sont arrêtées:

8 Mai sortie sur la vallée de la Borne

16 Juin l'Ardéchoise

8 Juillet Inauguration du Phare sur la ligne de partage des Eaux

13 Aout Fête Bourniquelle

Merci à tous ceux qui ont contribué au n°2 de notre « Bourniquel, d'un rocher à l'autre ». A vos plumes, pour nous proposer des sujets d'articles ou documents !



Pendant l'installation de l'autel et de l'ambon.

total, 1972,01 € sont engagés par l'association pour la rénovation du patrimoine.

Les Bourniquels se retrouvent pour une première fois le 8 mai pour une journée découverte du patrimoine. La randonnée débute au village, va jusqu'aux Chazalettes, Les Chambons. Les meilleurs marcheurs reviennent par la forêt des Chambons et le Mas de Truc, les autres par Le Bez, en voiture. Un accueil festif et gourmand est offert aux Chambons et au Bez.

Au cœur du village, le virage de la route vers le Mas de Truc est paré d'une belle barrière. Au passage de L'Ardéchoise, en juin, y sont comptés 655 cyclistes !

Coups de gueule après l'Assemblée générale de l'Association, le 11 août ! Tout d'abord, en contribuant au débat national sur le projet de ligne LGV Paris/Orléans/Clermont qui aurait pu améliorer les déplacements en train et raccourcir le trajet pour venir jusqu'à La Bastide depuis Paris. Aujourd'hui, il est plus simple de passer par Lyon et Nîmes. Ensuite, un courrier est transmis au Préfet pointant une mauvaise exploitation de la forêt dans la commune. Celui-ci est arrivé à l'O.N.F. qui propose une visite explicative sur son mode de gestion. A suivre...

Réunis en octobre, les membres du bureau font le point sur les travaux en cours. La toiture de l'ancienne chapelle et chaisière entre l'ancienne cure et l'église nécessitent des travaux mais les devis sont trop élevés. Il est décidé que l'association les réalisera tandis que la mairie financera le matériel. Celle-ci prend également en charge l'électricité ; le chantier devrait débuter en 2013. Quant à la peinture, l'échafaudage est prêté mais il faudra des bras pour tenir les pinceaux, une intendance sans faille, des logements si possible gratuits... ou bien de l'argent pour payer une entreprise.

Le vitrail posé récemment a fendu... pour la deuxième fois, sans qu'on connaisse la réelle cause. Le poseur prend en charge la réparation.

Le nettoyage des grands et anciens vitraux abimés par des éclaboussures de ciment coûterait 2560 €. Ils seraient à la charge de l'Association. Le projet est suspendu...

A très bientôt pour un n° 3 !



Bourniquel, d'un rocher à l'autre...

■ Le lien de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Borne

■
La page histoire du numéro 2, mars 2017

Robert MARION a participé à l'installation de l'Electricité à BORNE

1957 : l'ampoule brillait dans les maisons Bourniquelles, comme en témoigne notre premier numéro... Mais avant cela, quel travail cela avait-il nécessité ?

Robert MARION, 81 ans, se souvient du chantier d'électrification de ce coin de montagne entre Borne, Saint Etienne de Lugdarès, Saint Laurent les Bains, et jusqu'à Laval d'Aurelle. Employé de l'entreprise PIRON de Bourg de Péage dans la Drôme, il y a travaillé de 1955 jusqu'en 1959. Il avait alors vingt ans et faisait équipe avec six autres compagnons : un chef d'équipe, un chauffeur poseur, et cinq poseurs. Robert était poseur multitâches...

Le lundi matin, il fallait charger le camion, c'était un Renault à plateau bâché, qui emportait vers nos montagnes, les outils, le matériel, le ciment, les explosifs, tout en tractant un compresseur. Son surnom : « Fainéant ». Dans la cabine à l'avant : le chauffeur et le Chef d'équipe ; derrière, s'installaient tant bien que mal les cinq autres, assis parfois sur la caisse de cartouches de dynamite... Pas de risque ! Les détonateurs étaient dans la cabine ! Puis c'était la route jusque sur le lieu de travail, il fallait 5 heures pour y parvenir. A la descente du col de l'Escrinet les freins serrés au maximum, le Fainéant traçait sa route... « On ne roulait pas à vide ». L'équipe partait pour trois semaines : elles duraient du lundi matin au dimanche 17 heures (au fait cela fait combien d'heures par semaine, Madame Aubry ?). Au bout de ce temps, la redescente dans la plaine était appréciée... c'était alors, au mieux, le samedi après midi... ainsi que le dimanche en famille.

Toute l'équipe était logée et nourrie à l'hôtel Maurin à Saint Laurent les Bains. Robert en garde un souvenir ému, « nous étions bien soignés par Mme Maurin, la table était bonne » me confie-t-il. Un jour, un copain, Robert Luyton, prend une douche, le chauffe eau à gaz s'éteint... Ne le voyant revenir, ses copains s'inquiètent, forcent la porte, et le trouvent inanimé. Le Docteur Bardin appelé au secours réanime le malheureux, asphyxié par le monoxyde de carbone. Pour l'électrification autour de Saint Etienne de Lugdarès, les quartiers étaient pris à l'Hôtel Souche.

Mais voyons maintenant comment se déroulaient les chantiers : l'ingénieur et un aide traçaient la ligne, piquetant les endroits où seraient plantés les poteaux. Ce tracé faisait fi du relief : il tirait tout droit, au plus court.

Avant que l'hiver ne se manifeste, les hivers étaient rudes à cette époque là, les poteaux étaient acheminés jusqu'à l'Abbaye de Notre Dame des Neiges ou au Bez selon le lieu de la pose. Notre conteur se souvient qu'une année, en février, après avoir transporté des poteaux au Bez, il couchait avec ses compagnons à l'Auberge Champel. C'était la grand-mère de Thierry qui avait bassiné le lit où il avait couché, tellement il faisait froid ce soir là.

Les poteaux étaient de trois types : en bois pour la majeure partie, en ciment, ou, en treillis métallique. Ces derniers étaient fournis par l'entreprise Mouraret de La Bégude de Vals. Ils étaient transportés démontés, et assemblés sur le lieu de leur pose. Les poteaux bois étaient la plupart du temps transportés à dos d'homme dans les pentes que nous connaissons bien. Les poteaux en ciment restaient au bord des routes ou des chemins accessibles aux véhicules. Les poteaux métalliques étaient réservés aux lignes à haute tension (15.000 volts). Ceux-ci étaient implantés sur un promontoire et supportaient trois fils sur une portée importante. Ensuite, au plat, c'étaient deux poteaux en bois distants de deux mètres et reliés par une potence transversale dépassant de chaque côté.

Pour planter les poteaux il fallait creuser le sol, à la main. Parfois (souvent) il y avait du rocher, alors on utilisait le compresseur pour forer des trous de petit diamètre, y installer des cartouches de dynamite. Une fois le rocher éclaté, dans tous les cas, le déblaiement se faisait à la main... Cela serait-il envisageable aujourd'hui ?

Installation d'un pylône
situé encore aujourd'hui sur « Les Fagoux ».



Pour les poteaux métalliques, qui mesureraient dix mètres, chaque pied nécessitait au minimum un trou d'un mètre au carré, et d'un mètre dix de profondeur, qu'il fallait remplir de béton. Là encore, le béton était pétri pelle en main, sans bétonnière, ni toupie. Une fois l'installation terminée, il fallait étaler deux couches de peinture, au pinceau, toujours à la main. Pas sûr qu'un harnais de sécurité soit utilisé. Venait ensuite l'équipement des poulies, puis des « tasses ».

Les trous creusés, les poteaux étaient plantés en suivant. Quelquefois ces trous restaient en attente le soir, pour le lendemain. Une inspection était faite en arrivant pour retirer la terre ou les pierres qui seraient tombées durant la nuit. Qu'elle ne fut pas la surprise en vérifiant un de ceux restés en attente de découvrir au fond d'un trou... la délivrance d'une vache, qu'un éleveur y avait jetée dans la nuit... il fut rappelé à l'ordre illico, et dut retirer ce dont il s'était débarrassé aussitôt !

Pour lever un poteau de bois, on utilisait : une chèvre (un mât de 10 m de haut), un treuil à cliquet muni de deux manivelles et deux perches (pour soutenir le poteau pendant le dressage). Six hommes étaient nécessaires pour transporter un poteau, et le mettre en place.

Les poteaux plantés, nos poseurs escaladaient, crochets aux pieds, les poteaux pour y installer à leur cime une poulie sur laquelle glisserait le câble électrique. Ce câble réalisé en acier, était gainé d'aluminium, pour éviter la corrosion. Il ne fallait surtout pas abîmer l'aluminium, très fragile. Aussi, il n'était pas question de tirer le câble sur le sol, les pierres et les rochers. Alors, nos sept compères à la suite l'un de l'autre prenaient le câble sur l'épaule et avançaient en direction du prochain poteau. Ils y montaient, passaient le câble dans la poulie, le redescendaient et le portaient jusqu'au poteau suivant. Robert se souvient d'un bout de ligne entre Saint Laurent les Bains et Costelonges, où ils souffrirent le martyre pour traverser ces lieux escarpés.

Autre amusement, attacher bout à bout les rouleaux de câble, était réalisé au sol. Un manchon d'acier était serti sur les deux extrémités, recouvert par un manchon d'aluminium. Malheur si le manchon alu n'était pas glissé sur un des côtés du câble...il fallait tout recommencer.

Imaginez le poseur escaladant les poteaux doubles, crochets aux pieds, allant boulonner les potences, puis à l'aide d'un morceau d'échelle, munie de crochets, qu'il suspendait dans le vide sur la potence, se déplaçant, toujours crochets aux pieds, du poteau sur l'échelle pour installer poulies, ou tasses, à quelques dix mètres du sol... Pour Robert, cela était naturel, on ne lui avait rien appris de précis sur la sécurité. A partir du moment où UN pouvait le faire, tous devaient en faire autant. Cependant, tout ne se passait pas toujours au mieux sur les chantiers. Robert ne peut s'empêcher de me confier qu'un jour du côté d'Annonay, appelé pour une panne, le chef d'équipe envoi un homme effectuer une réparation sur une ligne de 15.000 volts. Celui-ci escalade le poteau, s'approche du câble et le saisit : c'est le drame ! EDF avait bien été prévenue, mais par suite d'une erreur le courant avait été coupé sur un autre secteur que celui où se trouve le dépanneur. D'autre part, le Chef d'équipe n'avait pas mis le câble à la terre : l'homme est électrocuté et meurt... Lorsque Robert interviendra quelques jours après au même endroit, il décrochera les gants brûlés qui sont restés accrochés au câble...Heureusement la sécurité a fait de gros progrès, même si un accident est toujours possible.

Voilà le travail qu'ont réalisé des hommes d'exception, avec leurs mains et leurs bras, leur courage et leur abnégation, et goût de l'effort. Ils resteront dans nos mémoires comme des pionniers, des hommes qui n'avaient qu'un souci : faire bien, sans ménager leur peine. Ce récit est un hommage à tous ceux qui sont encore parmi nous, et une mémoire pour ceux qui nous ont quittés... Merci à vous tous.

Et c'est ainsi que notre coin d'Ardèche fut éclairé par la fée électricité, et en ce temps là, par ses 110 volts.